LECTURE et TRADITION

Nouvelle série

Bulletin littéraire contrerévolutionnaire

MENSUEL - n° 74 - JUIN 2017

Xavier Martin

Retour sur l'itinéraire d'un historien

Editorial

Nous avons retenu une citation en guise d'entrée en matière pour illustrer les propos que vous allez lire dans ce numéro en grande partie consacré à Xavier Martin, présenté par Jean-Baptiste Geffroy :

Ce ne fut donc que dans la première moitié du XVIII^e siècle que l'impiété devint réellement une puissance. On la vit s'étendre de toutes parts avec une activité inconcevable. Elle se glisse partout, elle infeste tout ; elle a des chemins invisibles, une action cachée mais infaillible (…) *Par un prestige inconcevable, elle se fait aimer de ceux mêmes dont elle est la plus mortelle ennemie* (Joseph de Maistre) [1].

Expliquer, dénoncer, élucider et mettre à la portée du lecteur d'aujourd'hui l'impiété révolutionnaire, c'est la tâche que s'est assignée Xavier Martin depuis de longues années pour confirmer que les « idées folles » qui se sont développées au cours du XVIII^e siècle ont trouvé leur concrétisation dans le déclenchement de la Révolution de 89 et son cortège d'actes tyranniques et sanguinaires et dont la forme atténuée est devenue ensuite la « démocratie actuelle avec le parlementarisme et le suffrage universel » (L. Daudet). N'oublions jamais que cette révolution est une guerre de religion, la guerre de l'athéisme matérialiste contre l'Église à laquelle préside et prélude l'Encyclopédie de Voltaire, Diderot et d'Alembert, jointe au naturisme de Rousseau, en somme les « Grands Ancêtres » dont se réclame la presque totalité du personnel politicien contemporain…

A l'égal de Jean de Viguerie [2], Xavier Martin a réalisé une œuvre admirable pour dessiller les esprits et les intelligences qu'il est fortement recommandé de lire, si l'on veut bien jeter un œil objectif et mesuré sur ce qui nous est aujourd'hui imposé, afin de nous soustraire à la dictature de l' « historiquement correct ». Jean-Baptiste Geffroy l'a très bien décrit comme l'un de ces très rares « historiens qui dérangent, qui bousculent la paresse scientifique, les schémas convenus et dogmatiquement enseignés ».

Jérôme SEGUIN

1 – *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques* (Paris, 1814).
2 – Auteur de travaux remarquables, dont l'indispensable *Histoire et dictionnaire du temps des Lumières, 1715-1789* (Éditions Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2007).

Xavier Martin ou l'histoire à l'endroit
De l'humanité des Lumières à l'humanité des ténèbres

Au sein de la corporation des historiens, le professeur Xavier Martin s'est acquis une singulière réputation. Par l'ampleur de ses travaux, par leur profonde originalité, il a conquis de haute lutte une place de premier plan. Universitaire de grand talent, Xavier Martin est aussi un homme libre, et par les temps qui courent, pour un historien, la revendication n'est pas sans risque, surtout en ce qui concerne l'histoire du XVIII^e siècle et de la Révolution, domaine sévèrement surveillé et gardé, où l'exercice des libertés universitaires est bien souvent périlleux. Car Xavier Martin est de ces historiens qui dérangent, qui bousculent la paresse scientifique, les schémas conformistes et dogmatiquement enseignés. Et, s'agissant du XVIII^e siècle, des Lumières et de la Révolution, le poids du dogme est écrasant ; lorsqu'il est attaqué, la riposte est vigoureuse, parfois féroce. On sait le scandale que provoqua en son temps, entre 1875 et 1893, la publication des *Origines de la France contemporaine* d'Hippolyte Taine, qui entraîna la création à la Sorbonne en 1885 d'une chaire d'Histoire de la Révolution française. Son premier titulaire, Alphonse Aulard, entreprit une critique de l'œuvre de Taine, critique qu'un jeune et talentueux chartiste, Augustin Cochin, mettra quelque peu à mal [1] et auquel François Furet lui-même rendra hommage [2]. Quoiqu'il en soit, la Révolution est désormais une cible, et le courant critique sera constant : on pense à Pierre Gaxotte dans les années 30, et plus récemment aux travaux de Reynald Secher sur le génocide vendéen, à ceux de Jean de Viguerie dans le domaine de l'histoire religieuse [3], et bien entendu à ceux de Xavier Martin.

HISTORIEN ET JURISTE

Parmi les historiens « dixhuitiémistes », Xavier Martin présente un profil particulier. Professeur à l'université d'Angers où il officia pendant toute sa carrière au sein de la faculté de droit, Xavier Martin a reçu une

1 – *La Crise de l'histoire révolutionnaire : Taine et M. Aulard*, Paris, H. Champion, 1909.
2 – F. Furet, *Penser la révolution française*, Gallimard 1978, coll. Bibliothèque des histoires.
3 – Particulièrement *Christianisme et Révolution. Cinq leçons d'histoire de la Révolution française* (NEL, 1986).

double formation : comme historien du droit et des idées, il est à la fois pleinement historien et pleinement juriste. C'est à ce double titre qu'il a pu livrer une lecture saisissante et originale des travaux préparatoires du Code civil qu'il a confrontée à la vision très convenue des juristes universitaires les plus autorisés (notamment les professeurs Jean Carbonnier et Gérard Cornu [4]). Ce fut le point de départ de la longue quête des sources intellectuelles et doctrinales de cette époque révolutionnaire, qui s'étendra sur les quarante années d'une recherche poursuivie au plus haut degré d'exigence scientifique, qui fait de Xavier Martin un des historiens du XVIII[e] siècle les plus autorisés. Il a probablement à peu près tout lu sur le sujet, et dans tous les genres, littérature, philosophie, y compris la correspondance des hommes de ce temps qui écrivaient énormément. Du point de vue des sources qui fondent ses travaux, c'est-à-dire une dizaine d'ouvrages [5] et d'innombrables articles ou conférences, Xavier Martin est inattaquable, ce qui ne veut pas dire qu'il n'a pas été attaqué, il s'en faut de beaucoup. Mais, comme il le montre dans l'entretien qui suit dans ce numéro de *Lecture et Tradition*, il en a beaucoup souri.

À LA RECHERCHE DE L'HOMME DES LUMIÈRES

Et pourtant, son œuvre est limpide : pas de parti pris, pas d'école, pas de querelle de clocher. Il se contente d'exposer des faits, des mots, des écrits, d'expliquer sans critiquer, de commenter sans polémiquer. L'originalité de sa démarche tient au cheminement rétrospectif qu'il a suivi en passant du Code civil à la Révolution, puis de la Révolution aux Lumières, à travers un prisme anthropologique en posant la question : quel est l'homme du Code civil ? Quel est l'homme de la Révolution ? Quel est l'homme des Lumières, l'homme des droits de l'homme ? Alors qu'il est communément admis que l'idéologie des Lumières puis la Révolution elle-même ont délivré la vision positive d'un homme libre, maître de son destin, désintéressé, animé d'une volonté et d'une autonomie qu'exalte et purifie une spiritualité nouvelle, Xavier Martin révèle au contraire une image mécaniste, sensualiste, passive et matérialiste de la nature humaine, un être proche de l'animal, privé de libre arbitre et voué à toutes les manipulations du pouvoir, une vision dégradée, non seulement dans

4 – Tous deux furent doyens de la faculté de droit de Poitiers, et tous deux juristes et civilistes d'exception.

5 – On ne saurait trop féliciter l'éditeur Dominique Martin Morin d'en assurer une diffusion de très grande qualité.

ses principes fondateurs, mais dans la radicalité et la violence de ses développements [6]. A la vision chrétienne de l'homme qui célèbre sa nature de créature rachetée, les Lumières et la Révolution ont substitué une image pessimiste, noire, déchue, à l'opposé des conceptions béatement optimistes entretenues par l'historiographie jacobine.

Xavier Martin fait cette première découverte presque fortuitement, à l'occasion d'une recherche entreprise sur les travaux préparatoires du Code civil. Formé à l'école classique du droit civil, celle du doyen Carbonnier, notre auteur était persuadé qu'il trouverait chez Portalis le profil de l'homme nouveau engendré par la Révolution et dont le Code civil aurait consacré le statut juridique. Or c'est dans ces pages, au cœur de ce monument de la « modernité juridique », qu'il découvrit cette image abaissée de l'homme, une « petite roue dans la grande machine », un « petit animal à deux pieds ». Et c'est en remontant le temps, à la recherche de la filiation de cet homme qu'il en trouva l'origine dans ses manifestations révolutionnaires, puis dans la littérature des Lumières.

DE L'HOMME AU SOUS-HOMME

Une des plus fortes obsessions de ce temps des Lumières a été de fixer les frontières de l'humanité, de distinguer entre ce qui s'y rattache et ce qui s'en exclut. Xavier Martin confirme ainsi la pertinence du constat de P.-A. Taguieff pour qui ce siècle est celui « de la construction intellectuelle du sous-homme » dont le nominalisme assumé rejette toute *essence*, « vieille lune de la pensée chrétienne [...] lubie d'un fatras scolastique de fibre médiévale » [7]. Les populations sont donc réparties en deux catégories, humaine et sous humaine. A ce jeu-là, Voltaire [8] est passé maître, délivrant ou refusant ses certificats d'humanité en chargeant ses verdicts d'une haine exténuante à l'égard des exclus, qui tout compte fait, représentent pour lui une grande majorité de l'espèce humaine.

Il aura donc fallu attendre l'avènement des « Lumières » pour que, contre l'unité du genre humain reconnue par le christianisme, se dessine ce sous-homme, que Diderot, « le philosophe par excellence », impavide, précipite dans l'inhumanité : « Malheur à celui qui oublie que tout ce qui

6 – X. Martin, *Nature humaine et Révolution française* (DMM, 2001).

7 – X. Martin, *Naissance du Sous-Homme au cœur des Lumières* (DMM, 2014).

8 – Dont Xavier Martin a dressé un terrible portrait dans son *Voltaire méconnu. Aspects cachés de l'humanisme des Lumières* (Dominique Martin Morin, 2006).

ressemble à un être humain n'est pas obligatoirement un être humain ». Il est vrai qu'on ne peut qualifier les « universaux » d' « idées creuses », et les concepts généraux de « méthodes artificielles », en bref s'abandonner au délire nominaliste sans réduire à néant les réalités ontologiques les mieux établies. L'homme, constate Xavier Martin, se réduit à un simple mot, un être privé d'essence et de transcendance. Le résultat est catastrophique. La frontière entre l'homme et la bête s'estompe dangereusement. A côté de l'homme nouveau a germé l'infrahumain, réparti en quasi espèces où se côtoient le nègre, le Lapon, les mouches, l'éléphant, l'orang-outan, et… la femme, créature étrange, « espèce femelle », « matériau biologique reproducteur et fabrique de chair à canon » [9]. Ce sont des foules entières qui dégringolent ainsi de l'échelle humaine pour sombrer dans les catégories variantes de l'animalité où l'homme se retrouve plus ou moins singe, parfois perroquet, huître, castor ou cochon, c'est à dire plus ou moins homme, au gré du seul « curseur des aptitudes sensorielles ».

HARO SUR LE CHAÎNON MANQUANT

La qualification est nécessairement arbitraire et brutale. Quand Voltaire traite les Français de son temps de « chiasse du genre humain », Robespierre range les Français de la Révolution au sein d'une espèce différente, élue à la naissance de l'histoire, les hommes de la « préhistoire » n'ont donc qu'une apparence d'humanité. Là, selon X. Martin, se niche le « germe décisif » de l'extermination. Cette anthropologie délirante est bien au cœur du génocide vendéen, produit d'une déshumanisation, d'une animalisation du « brigand » Bas-Poitevin qui, selon un naturaliste célèbre, entre l'homme et le singe pouvait bien être le « chaînon manquant » [10]. La violence révolutionnaire n'est donc pas selon Xavier Martin « une affaire de goût pour le sang », elle est « intellectuelle […] philosophique, venant du refus, au nom du progrès, de considérer une essence de l'homme ». Cette sous-humanisation est bien le ressort des grandes tueries révolutionnaires, qu'il s'agisse du massacre des Vendéens, si peu citoyens et si peu hommes, qu'il s'agisse des exécutions en chaîne sous le fil du rasoir national pendant la Terreur, ou des boucheries militaires révolutionnaires ou napoléoniennes, grandes dévoreuses de chair à canon et cause de nombre

9 – X. Martin, *L'Homme des Droits de l'Homme et sa compagne. Sur le quotient intellectuel et affectif du bon sauvage* (DMM, 2001).
10 – V. *Sur les Droits de l'Homme et la Vendée* (DMM, 1995).

d' « Oradour » [11]. Après tout, Diderot n'affirmait-il pas qu' « une nation ne se régénère que dans un bain de sang » ? Et s'il échappe à l'extermination, le sous-homme des Lumières est promis au « développement séparé ». Restif de La Bretonne prônait sans état d'âme un système de cloisonnement inspiré des castes hindoues dans lequel on pourrait cultiver, sous les auspices de la science et au moyen d'audacieuses hybridations entre cette infra-humanité et l'animal, une précieuse matière première.

UN NAIN POLITIQUE

Dès lors, on comprend sans peine qu'une vision aussi avilie de la nature humaine ait doté le gouvernement des hommes d'un pouvoir d'éducation préalable. L'histoire du XX^{e} siècle atteste qu'un tel schéma est l'essence du totalitarisme. Pour Helvétius, d'Holbach ou Rousseau, « C'est l'éducation qui doit donner aux âmes la force nationale et diriger tellement leurs opinions et leurs goûts, qu'elles soient patriotes par inclination par passion par nécessité ». Comme le souligne Xavier Martin, « Pour la quasi-totalité des théoriciens de ce siècle pédagogiste, l'enfant est une étoffe aux mains du précepteur, une mécanique à programmer », établissant, sur les mêmes fondements anthropologiques d'un être passif, voué aux manipulations d'un pouvoir chargé du bonheur de la collectivité et de l'individu, cette « connexion organique du pédagogisme et du politique ».

Que de paradoxes ! Les Lumières et la Révolution exaltaient la liberté, mais l'homme qu'elles ont pensé et engendré est enchaîné. L'homme des Lumières est présenté comme un être responsable, animé d'une volonté toute tendue vers l'accomplissement de son destin, mais toute la littérature des Lumières n'évoque qu'une « machine de chair », qu'une « marionnette de la Providence ». L'homme des Lumières et de la Révolution est censé maîtriser le pouvoir politique et incarner la démocratie, et l'on découvre que Rousseau doutait de la capacité des hommes à décider collectivement des intérêts de la chose publique, considérant qu'« une multitude aveugle qui souvent ne sait ce qu'elle veut, parce qu'elle sait rarement ce qui lui est bon » est incapable de légiférer. Cette incapacité appelle donc le secours d'une tutelle pour « cette petite chose qu'est l'homme » à qui il faut apprendre à connaître ce qu'il veut, dont il faut changer jusqu'à la nature. C'est au « grand législateur » qu'il incombe de modeler l'individu, de do-

11 – Comme l'atteste cette lettre de Napoléon à son frère Joseph, roi de Naples, v. *Naissance du Sous-Homme*, p. 311.

miner les opinions, de maîtriser les passions. Pour Rousseau admirateur de Lycurgue, le législateur mythique qui imposa à Sparte son « joug de fer », il ne peut y avoir « de bonne et solide constitution que là où la loi règnera sur les cœurs de citoyens ».

LA MODERNITÉ ANTICIPÉE : RACISME ET EUGÉNISME

Le racisme scientifique est né au cœur des Lumières. Au XIX^e^ siècle, il a fécondé l'œuvre de Chamberlain, celles de Littré et de Jules Ferry, comme il a inspiré les grands prédateurs du XX^e^. Tout en prônant la régénération de l'espèce humaine [12], la pensée des Lumières animalise les peuples « exotiques ». « Le curseur tâtonne indéfiniment, remarque Xavier Martin, et où qu'il veuille bien prendre ses quartiers [...] il est implicite en réalité que le campement des exotiques, et spécialement des Noirs d'Afrique, occupe la zone intermédiaire entre homme et singe » [13]. Nos « philosophes » furent obsédés par l'hybridation avec cette ménagerie. La distance entre bête et homme est si ténue qu'ils finissent même par envisager le bricolage génétique de « sous-espèces facilement exploitables ». Diderot est convaincu qu'un « croisement humano-caprin » pourrait produire « une race vigoureuse, intelligente et véloce [qui ferait] d'excellents domestiques ». On remarquera toutefois que ce louable et généreux projet d'amélioration de l'humanité ne concerne pas sa partie européenne qui, étant « la meilleure », ne peut y concourir que pour enrichir le patrimoine biologique de sa seule partie intermédiaire et infra-humaine. Ce qui justifie le « droit » que Jules Ferry, pur produit des Lumières, assignait aux « races supérieures » à coloniser les « races inférieures », et leur devoir de les « civiliser ». Les effarantes perspectives du transhumanisme surgi lors de ces cinquante dernières années sont toutes en germe dans l'anthropologie des Lumières.

L'OMBRE DE SADE

Xavier Martin établit ainsi avec une précision chirurgicale la filiation de l'homme contemporain avec la pensée des Lumières et la Révolution, un individu égoïste, dévoré de désir de jouissance. Retranché « dans son bastion de droits intangibles », attaché à la pure satisfaction de sa seule volonté, l'homme des droits de l'homme a fait éclater les principes de l'ordre

12 – X. Martin, *Régénérer l'Espèce humaine. Utopie médicale et Lumières*, DMM, 2008.
13 – X. Martin, *Naissance du Sous-Homme au cœur des Lumières. Les races, la femme, le peuple*, DMM 2014, p.71.

naturel et jusqu'à cette cellule familiale qu'on regardait comme le dernier refuge de la société. Dans un remarquable article paru en 2009 [14], Bernard Edelman en a retrouvé l'origine chez le marquis de Sade, géniteur d'un homme qui « n'a d'autre loi que son plaisir [...] autrui étant là pour le satisfaire comme il doit satisfaire à autrui ». Au nom de l'égalité, le vol devient équité puisqu'il permet à celui qui n'a rien de prendre à celui qui a tout. Au nom de la liberté, ce même homme doit pouvoir librement satisfaire ses désirs. S'il ne peut posséder un autre être libre, il peut toutefois en jouir, puisque Sade, dans une distinction scabreuse, sépare possession et jouissance. Les droits d'autrui, les droits collectifs sont désormais soumis à sa souveraineté.

Pourtant, l'homme sadien n'est pas, comme le pense B. Edelman, une dérive, une déformation de l'homme des Lumières. Xavier Martin montre qu'au contraire, il n'en est que le développement monstrueux. Cette volonté de jouissance, cette surestimation du Moi, cette obsession de la transgression sont déjà parfaitement exprimées dans la pensée des Lumières imprégnée de sensualisme. Pour Helvétius, Voltaire, d'Holbach ou Diderot, le bonheur humain n'est que recherche de jouissance et une suite de plaisirs. Sade en a poussé la logique à ses dernières extrémités, s'affranchissant, « de toute contrainte du temps, de l'espace, du sexe, du corps ». Il rejette les ascendants, la descendance, la famille, et par tous les moyens, y compris le viol, y compris le meurtre.

UNE CONSÉCRATION À STRASBOURG

Cet homme sadien, c'est, à peu de chose près, l'homme des droits de l'homme du XXI^e^ siècle, et qui, aujourd'hui, a trouvé son protecteur : la Cour européenne des droits de l'homme. Sa jurisprudence, à la fois prudente et audacieuse, le cajole, épouse son langage, suit ses pulsions, entérine son désir obsessionnel de transgression. Pour cela, elle veille à préserver son « autonomie personnelle », c'est-à-dire la faculté de mener sa vie comme il l'entend [15]. De sorte que l'avortement, que Sade a farouchement défendu [16] est au cœur de la jurisprudence de la Cour européenne

14 – Bernard Edelman, *Naissance de l'homme sadien*, Droits, 2009, pp. 107-133.
15 – CEDH, 29 avril 2002, Pretty c. Royaume Uni.
16 – La lecture (éprouvante) de *La Philosophie dans le boudoir* ne laisse aucun doute sur ce point : « Ne crains point l'infanticide, affirme l'une des protagonistes, ce crime est imaginaire ; nous sommes toujours les maîtresses de ce que nous portons dans notre sein, et nous ne faisons pas plus de mal à détruire cette espèce de matière qu'à purger l'autre, par des médicaments,

des droits de l'homme. Certes, elle laisse les États libres de le prohiber ou de l'autoriser. Mais lorsqu'une législation nationale décide de reconnaître ce droit, elle en défend vigoureusement la pleine application [17] au nom du respect de la vie privée et de l'autonomie personnelle puisque l'enfant à naître n'est qu'un fragment du corps de la femme, échappant au droit à la vie reconnu à toute « personne ».

De même, l'homme des droits de l'homme du XXI[e] siècle, s'affranchit des contraintes de la différenciation sexuelle. Au nom du respect de la vie privée et de l'autonomie personnelle, la CEDH lui en reconnaît le droit en faisant prévaloir contre l'État, sa volonté comme homme de devenir femme par quelque manipulation chirurgicale ou traitement chimique, alors même qu' « elle » se saurait acquérir – et pour cause – toutes les qualités biologiques d'une femme. Mais pour la Cour, cette circonstance ne saurait faire obstacle à la mise en œuvre d'autres éléments de reconnaissance de l'identité sexuelle aux transsexuels avec leur conséquence logique : la possibilité pour un homme devenu femme de se marier avec un homme [18].

Comme l'avaient pressenti les hommes des Lumières, le verrou familial est destiné à sauter tant il représente de contraintes et d'obstacles à la finalité essentielle du bonheur humain, c'est-à-dire la jouissance. Il faut donc séparer l'enfantement de la famille pour que cette jouissance se distingue de la procréation. La gestation pour autrui trouve ici sa justification. Est-elle prohibée par l'article 16-7 du Code civil ? La CEDH contourne l'obstacle et condamne la France qui refuse de transcrire les actes de naissance d'enfants nés d'une gestation pour autrui à l'étranger [19]. Comme l'avait rêvé Sade, comme l'avaient imaginé les hommes des Lumières, alors que la Révolution en avait déjà miné les fondements, la famille a explosé, elle n'est plus le lieu de la génération, le lieu de la transmission. L'enfant lui est étranger. Cet homme des Lumières identifié par Xavier Martin, aujourd'hui sacralisé à l'université, à l'école, dans tous les

quand nous en éprouvons le besoin. – Mais si l'enfant était à terme ? – Fût-il au monde, nous serions toujours les maîtresses de le détruire. Il n'y a sur la terre aucun droit plus certain que celui des mères sur leurs enfants. Il n'est aucun peuple qui n'ait reconnu cette vérité : elle est fondée en raison, en principe ».

17 – CEDH, Gde. Ch. 16 décembre 2010, ABC c. Irlande

18 – CEDH, 11 juillet 2002, Gooodwin c. Royaume-Uni.

19 – CEDH, 19 janvier 2017, Kapsis et Danikas c. Grèce. La Cour a pris en considération le droit à la vie privée de l'enfant.

cénacles intellectuels, et jusqu'au sein même de l'Église catholique qui l'a presque placé sur ses autels, cet homme des Lumières est bien à la source de ce chaos.

UN ANTICHRISTIANISME « CONSTITUTIF »

Et pourtant, au milieu de ce monde d'inhumanité, des voix se sont levées, comme celle de l'abbé Sibire qui, en 1789, parlant des Noirs captifs, protestait contre leur déshumanisation par le discours ambiant : « Observez que ce sont vos semblables, des hommes créés comme vous à l'image d'un Dieu que vous assimilez aux plantes de vos potagers et aux arbres de vos jardins ». Paroles dans le désert, puisque ces hommes des Lumières sont « constitutivement antichrétiens » et dénoncent la religion de Jésus-Christ et sa vision de l'unité du genre humain comme un obstacle au jaillissement de cette humanité nouvelle. Plus près de nous, mais dans la continuité de l'antichristianisme des Lumières, Hitler considérait que « Poussé à sa logique extrême, le christianisme signifierait la culture systématique du *déchet humain* ». Sade n'affirmait-il pas que « Tout individu qui naît sans les qualités nécessaires pour devenir utile à la république n'a nul droit de conserver la vie » ? Comment s'étonner aujourd'hui que quatre-vingt-dix pour cent des enfants trisomiques soient éliminés par avortement ?

LA FRANCE ABÎMÉE

Quel regard les hommes de ce temps ont-ils porté sur la France de ces années de haine et de sang, qu'ils fussent acteurs ou victimes ? En fait leur état d'esprit exprime un sentiment de désenchantement, d'amertume, quand ce n'est pas de désespoir. C'est le constat que dresse Xavier Martin dans son enquête sur le sentiment révolutionnaire [20] marqué, comme l'avouait La Harpe, par la révélation d'une « dégradation entière et inouïe de la nature humaine », couvrant d'un même opprobre bourreaux et victimes par un vers cinglant :

Plus l'oppresseur est vil, plus l'esclave est infâme

La révolution a tout dégradé : la morale, les rapports sociaux, l'esprit public. Elle a avili les âmes, fait de la délation une vertu, de la lâcheté un alibi ; elle a corrompu la justice, poussé l'oppression jusqu'à ses dernières extrémités. Germaine de Staël, désarmée devant cet effondrement de toutes

20 – *La France abîmée. Essai historique sur un sentiment révolutionnaire* (DMM, 2009).

les valeurs humaines, avouait ne plus savoir « où est le vrai, le beau, le juste ». Face à l'horreur banalisée, à la tyrannie installée, l'esprit de révolte, le « devoir d'insurrection contre l'oppression » qu'avait sacralisé la Déclaration de l'an I se sont décomposés dans une morne résignation. Le Français a mauvaise conscience, tourmenté par le sentiment de sa bassesse, travaillé par le remords d'avoir tout supporté, dans l'inertie et la veulerie.

Derrière cette image abîmée de la France de l'époque, se dessine en filigrane une vision rétrospective de l'« avant-Révolution » qui laisse à penser que, tout compte fait, l'Ancien régime « c'était le bon temps ». Olympe de Gouges, passionaria du féminisme révolutionnaire morte sur l'échafaud, avait fini par souhaiter « que le roi remontât sur son trône », tant elle était convaincue « qu'il en était descendu pour le malheur de la France ». Après avoir exalté le bonheur comme but de la société, le « monde d'après » fait du malheur une source d'honneur. Quant à l'avenir, il se recroqueville dans les replis d'un soulagement égoïste.

La portée de l'œuvre de Xavier Martin est donc considérable parce qu'elle a contribué d'une manière décisive à l'effritement de la mythologie des Lumières et de ses symboles et, partant, à l'affaiblissement du messianisme révolutionnaire.

Terrible bilan que celui dressé par Xavier Martin sur cette humanité nouvelle qui s'annonçait radieuse et qui se désagrège dans un monde de ténèbres et de chaos. Il faut lire cette œuvre historique riche et salutaire, et de bout en bout, afin de purger les esprits des miasmes de cette anthropologie mortifère. Alors, nos contemporains pourront retrouver l'Homme perdu en levant enfin les yeux vers le ciel.

Jean-Baptiste GEFFROY

« Une revue n'est vivante que si elle mécontente chaque fois un bon cinquième de ses abonnés. La justice consiste seulement à ce que ce ne soient pas toujours les mêmes qui soient dans le cinquième. Autrement, je veux dire quand on s'applique à ne mécontenter personne, on tombe dans le système de ces énormes revues qui perdent des millions, ou en gagnent, pour ne rien dire, ou plutôt à ne rien dire »

Charles Péguy, *L'Argent*
(in *Œuvres en prose*, Éd. La Pléiade, tome 2, pp. 1136-1137)

Entretien avec Xavier Martin

Jean-Baptiste Geffroy : *Xavier Martin, je rappellerai brièvement que vous êtes professeur émérite à l'université d'Angers où, pendant quarante ans vous avez enseigné l'histoire du droit et des idées. Historien du droit, c'est-à-dire pleinement historien et pleinement juriste. Cette double formation et cette double compétence expliquent le contenu de vos publications, très nombreuses et d'une grande portée scientifique. L'ensemble de votre production porte sur une période et un sujet bien circonscrits : le XVIII^e^ siècle, particulièrement la période des Lumières et la Révolution française.*

Xavier Martin : Période circonscrite, oui, qu'en sont venues à amplifier, au fil du temps, les premières décennies du XIX^e^ siècle. Surtout, période intense, puisqu'elle inclut la Révolution, qui à elle seule est un maelström de faits, de mots, d'idées, et qu'en outre s'y nichent les codifications (1801-1810), lesquelles aussi, par hypothèse, à l'historien du droit, mettent du pain sur la planche. Par ailleurs, comme peu à peu s'est imposée, car éclairante (et passionnante), une démarche d'esprit *transdisciplinaire*, je bats en fait de vastes champs, ce qui m'instruit, – et au besoin m'entretiendrait dans la conscience de mes limites.

J.-B. G. : *Comment, à l'aube de votre carrière, s'est opéré ce choix ?*

X. M. : Il n'y a pas eu de choix à l'aube de ma carrière, mais, en cours de route, une dérive fortuite, ou providentielle. Mes efforts se portaient sur le droit coutumier de l'ancienne France, particulièrement des provinces de l'Ouest, et spécialement du Maine et de l'Anjou, sous le rapport de la façon dont les populations avaient « vécu » leur système coutumier : dossier subtil, en des contrées où les habitants ont l'exquise sagesse de s'exprimer peu, et où l'historien – j'exagère à peine – parfois ne progresse que par recoupements de parlants silences. Cette randonnée au tréfonds de l'identité territoriale, de ses finesses et de son charme archaïsant, aurait suffi à mon bonheur intellectuel, et peu ou prou m'eût immergé dans la richesse patrimoniale et culturelle de ma contrée.

Et puis un jour, pour enrichir mes enseignements, donc à des fins exclusivement pédagogiques, m'est venue l'idée de dépouiller, page après page, l'immense corpus documentaire de l'élaboration législative du Code civil. Cette initiative, banale à mes yeux, en réalité était insolite : je ne l'ai compris qu'a posteriori. Elle m'a gratifié d'une révélation, presque d'un séisme : sur un point majeur, tous les manuels de droit civil, en ouverture, disaient, me semblait-il, le diamétral contraire de la réalité. Quel point majeur ? La *conception de l'homme* qui avait inspiré la codification. Elle était prétendue, par nos meilleurs ouvrages, très haute et optimiste, bref, exaltée, spiritualiste, etc. Or il était clair, dans la rhétorique des auteurs du Code, que pour l'essentiel, ils avaient en tête un *modèle humain* totalement inverse, qui fleurait nettement le pessimisme, le matérialisme, et la réduction. L'homme en vue duquel ils légiféraient ? Une petite machine mue par l'égoïsme. Telle était du moins, de façon diffuse, la *tendance* marquée, le « portrait-robot » en voie d'émergence, devant mes yeux ronds.

Cette révélation fut pour moi un choc. Il appelait réflexion et approfondissement, donc un rebours chronologique : d'où venait donc cette étrangeté ? Là est l'origine de mon itinéraire, donc celle de mes livres. Il n'y eut pas « choix » : je n'ai rien projeté, *j'ai été projeté* ! Et ce n'était plus « l'aube de ma carrière ». Le reste a suivi, chapelet d'étonnements, un à un digérés. Sur la même voie, trente ans plus tard et davantage, des étonnements surviennent toujours. Je m'étonne même parfois d'être encore étonné. Les péripéties très circonstanciées de cette aventure, souvent pittoresques, je les ai narrées dans mon *Retour sur un Itinéraire. Du Code Napoléon au Siècle des Lumières* (DMM, 2010) [1].

J.-B. G. : *L'axe déterminant de vos recherches est un axe anthropologique, c'est-à-dire qui porte sur l'être humain, l'humanité, comme point d'accroche et comme critère d'explication de cette période du XVIII^e^ siècle et de l'histoire révolutionnaire. Cet axe original, et qui, si l'on peut dire, fait votre « marque », serait donc le produit de ce premier déclic ?*

1 – Une version allégée a été en même temps éditée : *Trente Années d'Étonnement. Péripéties d'une randonnée intellectuelle* (DMM, 2010).

X. M. : Exactement. Quoique rien ne m'y eût préparé, je n'ai plus lâché ce fil d'Ariane inattendu, dont l'importance de principe était manifeste (la conception fondamentale qu'on a de l'homme !), et qui s'avérait gros d'éclairages neufs. En même temps, j'étais et demeure surpris que les collègues universitaires, souvent plus savants que moi, négligent entièrement cet angle d'approche « anthropologique », voire l'estiment saugrenu, tout en restant sans voix devant des résultats dont ils sont contrariés. L'un d'eux, un jour, m'a objecté dans un couloir, l'œil tristement inexpressif : « C'est de la philo », – grandiose illustration des méfaits douloureux qu'induit à l'occasion, dans le champ du savoir, un quant-à-soi trop étriqué des disciplines.

J.-B. G. : *Le caractère spontanément « rétrospectif » de votre démarche vous a-t-il conduit à inventorier la Révolution avant les Lumières ?*

X. M. : Je n'aurais su faire autrement. La confection du Code civil – 1801-1804 – fait suite immédiate à la décennie révolutionnaire. Des travaux préparatoires y afférents, en même temps qu'une vision pessimiste de l'homme (étonnante, je l'ai dit) se dégage une image nettement péjorative de la Révolution, elle-même, a priori, assez peu attendue. Entre les deux ? Un lien probable, à vérifier, naturellement, en remontant dans les années. La première « remontée » ne fut pas même à 1789, mais à cinq ans seulement, à 1794. La période « post-thermidorienne », second versant de la Révolution, qui va de l'élimination de Robespierre (27 juillet 1794) au coup de Brumaire (9-10 novembre 1799), est pessimiste, effectivement, sur l'être humain. Le traumatisme de la Terreur a d'autant plus « porté », que cinq ans plus tôt l'on avait rêvé d'un bonheur facile. Durant un temps, j'ai fignolé mes analyses à ce niveau d'explication, satisfaisant : s'élucidait avec clarté, de cette manière, le pessimisme, quant à l'homme, des rédacteurs du Code civil, trait visiblement « post-thermidorien », ce qui incidemment était invitation à relativiser la césure de Brumaire. Et l'arrière-fond philosophique de tout cela était en fait de type « hobbesien » – révélation frappante, peu douteuse à tout prendre, et néanmoins problématique à faire entendre et accepter [2].

2 – Sur ce point précis, de grande importance, mais un peu trop long à circonstancier, *cf.* mon *Mythologie du Code Napoléon* (DMM, 2003), le chapitre 2.

Le sort voulut qu'alors survînt, riche en colloques, le bicentenaire de 1789, occasion de « tester », trois ou quatre fois, ces trouvailles récentes. La confrontation m'inquiétait beaucoup. D'abord, j'allais jouxter ici des spécialistes confirmés de la période en cause, à laquelle, comprend-on, je ne touchais moi-même que depuis peu d'années. Qui plus est, mon propos avait un autre objet que de servir la gloire de la Révolution, ce qui dans ces cénacles est plutôt téméraire, et tout spécialement dans l'enfièvrement des ébullitions commémoratives. Ces gens étaient savants, fervents et susceptibles, – et ils seraient en force. Enfin, me faut-il dire, et ce n'est pas le moins, *je doutais de mes propres apports*, tant la fibre en était improbable au regard de la vulgate académique. Pour tout dire je craignais (et souhaitais ?) qu'à bon droit l'on ne fît qu'une bouchée de mes propositions, me renvoyant ipso facto à mes études plus provinciales.

À mon étonnement (un de plus), aucune anicroche. Pas une objection, des silences figés, des sourires contraints, et ponctuellement, en aparté, mais à la stupeur de deux ou trois témoins, à la mienne aussi, l'enthousiaste adhésion d'un des ténors de la doxa – disons : (pour le moins) marxisante – de l'historiographie révolutionnaire en France. Tous deux depuis, de loin en loin, avons pérennisé quelques échanges courtois, et il vient même, dans des souvenirs, de reconnaître à mes travaux « une redoutable lucidité » ; j'ai eu la faiblesse d'en être touché, et méditatif sur le choix des mots.

J.-B. G. : *À vous écouter, n'est-on pas fondé à considérer qu'on aurait pu en rester là ? L'étonnement premier, quant au pessimisme anthropologique de 1804, n'avait plus lieu d'être : n'aviez-vous pas en main la clé du paradoxe ? Pourquoi un pas supplémentaire de remontée, vers les Lumières ?*

X. M. : Avoir rendu compte du pessimisme du regard des rédacteurs du Code civil sur l'être humain était satisfaisant, sans doute ; mais assez tôt, diffusément, j'ai entrevu que là n'était qu'un pan de la tâche, et pas le plus déterminant. À les lire, je sentais qu'il y avait davantage, qu'il y avait *plus radical* ; sous-tendait en effet leur propos, semblait-il, une vision *réductrice* de l'humain : une réduction à l'organique, une réduction au mécanique (lesquelles d'ailleurs, en bonne rigueur,

eussent pu s'exclure). Était-ce aussi une retombée du traumatisme de la Terreur ? Dans mon premier élan, je l'avais voulu croire, et de l'ensemble, fagoté un peu trop vite un seul paquetage. Mais voilà que maintenant, dûment aiguillonné par la curiosité à titre exploratoire, d'un pas mal assuré, je tâtais le terrain du *premier versant* révolutionnaire, picorant çà et là dans son inépuisable logorrhée. Or dès cette première phase de la Révolution, des tics de langage, chez nos philanthropes, laissaient entendre effectivement, comme sous-jacente, cette réduction. Perspective intriguante : la vision volontiers *mécaniste* de la société, de la constitution, à strictement parler semblait devoir exclure – exorbitante amputation ! – le *libre arbitre* en l'être humain. Or c'était dès avant la Terreur. Constat troublant, pour un naïf, dans une Révolution labellisée essentiellement *libératrice*, portant aux nues l'Humanité, etc.

J.-B. G. : *N'est-ce pas alors que vous êtes « tombé » sur la phrase percutante de Sieyès, que vous aimez citer ?*

X. M. : Oui… J'hésitais même ici à récidiver, crainte de paraître radoter… Sieyès, en juin 1789, joue un rôle clé dans la rupture. Or au cœur du livre où six mois plus tôt il se donne la peine de théoriser cette opération (le fameux *Qu'est-ce que le Tiers État ?*), saute aux yeux ceci : « Jamais on ne comprendra le mécanisme social si on ne prend pas le parti d'analyser la société comme une machine ordinaire ». Ces mots décisifs, pointés en feuilletant simplement l'ouvrage, et qui semblaient, – c'était un comble, – *n'avoir jamais intéressé personne*, m'ont longtemps trotté dans la tête. Sieyès, reconnu pur produit des Lumières, et symbole même de l'explosion « libératrice » dont nous parlons, en exprimant les choses ainsi, réduit clairement les citoyens dont est tissée la société à un statut ontologique de simples *rouages*. N'est-ce pas, en soi, exorbitant ? Et n'est-il pas plus énorme encore que nul n'y prête attention ? Car on touche ici à du décisif, du fondamental : au regard de quoi, la pure dialectique de l'optimisme ou du pessimisme a son importance, mais superficielle.

Durant quelque deux à trois ans, je fus dans une situation étrange. J'étais fondé à présumer qu'en repérant et en tirant le *fil anthropologique* des Lumières françaises, « tout » allait venir, et que sous ce rapport elles risquaient d'apparaître pour le contraire de ce dont

on les *créditait* (ce jugement de valeur compliquant la chose). Mais concrètement, que faire ? L'ampleur de l'enjeu n'aurait pu souffrir une enquête sommaire. Par où commencer ? Le temps nécessaire, la force mentale, me faisaient défaut pour y aller voir. Et j'enseignais, méditatif, la ritournelle académique sur les Lumières… Tout au plus énonçais-je sobrement quelque doute. Mais, brochant sur le tout, vu l'amplitude « copernicienne » du retournement qui se profilait, j'inclinais aussi à douter moi-même de mon propre doute.

Et puis, une conjoncture favorable a pris tournure, un déclic s'est produit – je ne peux, ici, que renvoyer à mon *Retour sur un Itinéraire*. Et l'immersion dans les Lumières a commencé, les fruits passant très vite « la promesse des fleurs ». Jusqu'alors, tout au plus m'autorisais-je à dire : des gens qui tiennent la société pour une machine ne peuvent admettre, logiquement, un libre arbitre en l'être humain. Bref, en la matière, prioritairement je les *soupçonnais de se contredire*. Il n'en était rien. Ils étaient logiques ! L'impossibilité du libre arbitre, certains d'entre eux, et non des moindres, avaient consacré des livres entiers à la démontrer ! Et les autres aussi en faisaient profession, comme d'une évidence. J'écarquillais les yeux, et fébrilement ouvrais des pistes, et testais des filières latérales, accumulant les recoupements et références…

J.-B. G. : *La vue réductrice des Lumières sur l'homme, telle qu'elle ressort de vos ouvrages, est quelque chose d'ample et de cohérent, qui enveloppant la thématique du libre arbitre, l'excède un peu. Vous est-il possible de la résumer, pour nos lecteurs ?*

X. M. : Réduction de l'homme à l'organique, absence de frontière entre l'humanité et l'animalité, réduction de tous les phénomènes d'intériorité à une chimie (automatique, par hypothèse) des sensations (avec refus problématique de prendre en compte, dans la sensation, la part de *conscience* et ce qu'elle implique), réduction de l'homme et de l'animal à des mécaniques, qui ont pour carburant l'intérêt égoïste, réduction de toute « volonté » à la pulsion machinalement conditionnée qui dans l'instant commande le geste ou la parole, ou l'abstention… Diderot a tout dit en quatorze mots : « L'homme et l'animal ne sont que des machines de chair ou sensibles »… L'exégèse de ce sobre et

limpide énoncé suffirait à nourrir un traité complet de l'anthropologie des Lumières françaises, qui demeure sous-jacente dans la Révolution, et qui affleure, au minimum, dans les travaux préparatoires du Code civil. Diderot écrit ces mots dans un ouvrage où un « spécialiste », de la Sorbonne, invite à goûter « toute la fraîcheur de son humanisme », parlant là sans rire. On mesure le problème !

J.-B. G. : *Précisément, quelles réactions a suscitées cet approfondissement de vos découvertes ?*

X. M. : D'autres colloques de bicentenaires, en 1992 (la République) et 1993 (soulèvement vendéen, sévère intensification du bonheur national…) rendaient possible un nouveau test. Là, clairement j'ai déplu, à certains. Ayant eu l'intuition d'appliquer au dossier vendéen – comme ça, « pour voir » – les catégories anthropologiques des Lumières, je me suis trouvé en mesure de démontrer, à la faveur d'un de ces colloques, avec une facilité que je n'ose dire déconcertante, que le massacre était, moins une entorse aux « grands principes » des philosophes en général, que tout simplement la mise en action de leurs convictions anthropologiques. Les insurgés, effectivement, pouvais-je montrer, n'étaient éligibles ni aux droits du citoyen, ni aux droits de l'homme, n'étant en bonne rigueur, dans la logique du temps, par leur comportement, par leur positionnement, *ni citoyens, ni hommes*. La démonstration tressait en bouquet force citations, d'une part des philosophes, et d'autre part des exterminateurs, à Paris ou sur le terrain. La congruence était frappante, excédant de loin mon pressentiment. Animalisation, *sous-humanisation* des peuples insurgés, notamment, ne prêtaient guère à doute, procédant des Lumières en droite ligne, et facilitant psychologiquement l'extermination.

L'affaire donna lieu à un incident, qui tourna au sketch. À la tribune où je parlais, le collègue organisateur des journées, loin de me dire sa gratitude confraternelle pour l'effort de renouvellement des perspectives (et les fatigues du déplacement), crut vivre un naufrage de son grave colloque (sur « Les Déclarations des droits de l'an I » : une belle affiche !), il rougeoya comme un bonnet républicain ou une tomate, se fit colère, et voua l'intrus aux gémonies, sans glapir – forcément – un début d'argument raisonné. Le président de séance,

abruti d'honneurs de carrière, désertant son rôle de « modérateur », crut approprié à la circonstance d'y aller de sa petite vilenie. Son estimation s'avéra fautive : toute l'assistance, hélas nombreuse, était hilare. Seule une dame sèche et toute en nerfs, au premier rang, précipitée à leur secours, battit des mains frénétiquement, contribution insuffisante au difficile maintien à flot de l'impayable Titanic en perdition… La scène se passait à Poitiers. Il me semble, d'ailleurs, que vous étiez présent.

J.-B. G. : *Je m'en souviens comme si c'était hier. Je ne suis pas le seul. J'ai vu le choc, je dirais presque la panique que votre réflexion pouvait produire sur les gardiens du temple…*

X. M. : Cette expérience désopilante, qui était la seconde du genre en un an, eut quant à mon parcours, un heureux effet d'accélération. Je n'avais, jusqu'alors, consigné le résultat de mes recherches que dans des publications universitaires (revues et *Actes* de colloques), dont la grande vertu est qu'on est certain d'y être peu lu. Ces textes, tout de même, me vaudront une nomination fort inopinée, en 2001, au « Comité scientifique pour la célébration du deuxième Centenaire du Code civil », trois ans plus tard. Mais dans l'immédiat allait sonner l'heure de franchir un pas : j'éprouvais enfin, devant l'inconvenance, l'inéducation, des contradicteurs dénués d'arguments, l'opportunité de risquer un livre. Par chance providentielle, un patient éditeur m' « attendait ». Un an ou deux auparavant, Monsieur Paul-Louis Michaux, de « Dominique Martin Morin » (DMM), qu'avait atteint l'un de mes articles (on n'est jamais assez prudent), m'avait « tendu une perche », pour le cas où, pour le jour où… : il était « prêt ». L'Angevin, non brusqué, n'avait pas dit non. Je reste persuadé – quoique lui-même dise n'en rien croire – que n'eût été cette obligeante initiative, alors que nous ne nous connaissions pas personnellement, je n'en serais jamais venu à rédiger des livres.

Le premier a paru un an après l'affaire poitevine. Il est intitulé *Nature humaine et Révolution française. Du Siècle des Lumières au Code Napoléon* (DMM, 1994). J'y teste, à travers les différents grands « philosophes » du XVIII[e], puis les diverses étapes de la Révolution (elles-mêmes incarnées, le plus fréquemment, dans des personnages et leur rhétorique), enfin l'épisode napoléonien jusqu'au Code civil,

j'y teste, disais-je, l'éloquente permanence d'un fil conducteur étonnamment inaperçu, dont j'avais dû tout découvrir : l'homme, donc le citoyen, essentiellement vu comme *étoffe passive à manipuler*, pour son perfectionnement et sa félicité. La méthode employée pour la démonstration vaut pour tous mes écrits. Elle est simple, et s'impose : puisque ces gens, schématiquement, ont ressassé l'exact contraire de ce qu'on leur fait dire (et dont on les loue !), je les cite massivement, avec bien sûr les références. La part de l'analyse, certes, n'est pas absente, mais demeure légère autant qu'il se peut. Oui, *Nature humaine et Révolution…* : ce livre, à mes yeux, a un caractère, disons : « fondateur ». Une grande maison d'éditions universitaires anglo-saxonne en a donné une traduction (Berghahn Books, New York-Oxford, 2001). La version française est toujours « vivante ». J'ai été très touché que Monsieur Henri-Benoît Oudin, qui à la tête de DMM a pris la suite de Monsieur Michaux, en ait publié, *proprio motu*, une troisième édition en 2015.

J.-B. G. : *Depuis ce premier livre, qui a fait date, et qu'ont suivi une dizaine d'autres, peut-on dire qu'enfin vous avez œuvré selon un projet, selon un « programme » ?*

X. M. : Oui et non. Si dorénavant je réalisais où était ma tâche, elle était à la fois précise et évasive. *Précise* ? Un dépouillement systématique de toutes les sources historiques (imprimées) qui pouvaient passer dans mon champ visuel (débats parlementaires, mémoires, correspondances, etc. etc.), en y débusquant, pour les épingler, toutes les tournures révélant la mentalité des contemporains, leur inspiration philosophique (consciente ou non) ; de ce travail va découler « spontanément » la constitution de dizaines, de centaines de dossiers, – dont beaucoup se recoupent, – à travers lesquels s'esquissent des *filières d'intelligibilité*, – précieuse formulation, empruntée à Gusdorf.

Évasive ? Les thématiques qui se dégagent de ce travail mené depuis un quart de siècle, en rien ne sont préméditées, elles se révèlent à moi sans avoir crié gare, de façon graduelle, et leur diversité n'est pas leur moindre charme : elles touchent en fait aux disciplines les plus variées. Soyons plus explicite : les thèmes d'articles ou de livres, je n'en décide pas ; ils *s'offrent à moi*. Ils ne le font pas disciplinés, l'un après l'autre. Plusieurs ou beaucoup s'offrent à la fois : « décide » du choix le

jeu subtil des circonstances, où s'impliquent de nombreux paramètres (un sujet de colloque tentateur, le degré d'énergie du moment, telle ou telle intuition, tel lieu commun, à son insu provocateur, sous la plume d'un collègue, ou dans les propos d'un politicien…). Encore n'est-ce pas si simple : quelque part j'ai confié – je n'exagérais guère – que le livre achevé n'était jamais celui que j'avais commencé.

J.-B. G. : *À travers tous vos livres, pourtant, une constante : le fil conducteur anthropologique est resté au cœur de vos développements ?...*

X. M. : Là encore, oui et non, – surtout oui ! Deux d'entre eux sont moins directement centrés sur ce thème. D'une part, *Voltaire méconnu. Aspects cachés de l'humanisme des Lumières*, dont Monsieur Oudin – je lui en sais gré – a pris l'initiative d'une troisième édition, et même d'une quatrième, en format dit « de poche » (pour les deux, DMM, 2015). Le sujet que j'étais parti pour traiter, c'était « Le mépris et la haine chez les philosophes des Lumières » (assez juste prélude à la fraternité révolutionnaire). Le livre s'achevant, et le titre, à mon sens, étant un peu « dur » bien qu'approprié, j'ai réalisé que sur un tel sujet, Voltaire s'était, dans mon propos, taillé la part du lion : les neuf dixièmes au moins du livre étaient nourris par son apport. Aussi optai-je, in extremis, pour ce titre tout autre : *Voltaire méconnu.* À notre échelle éditoriale, le livre a eu un large écho. On y trouve il est vrai, sur de nombreux sujets, un concentré de stupéfiantes informations. J'en étais moi-même ébahi en reportant mon texte « au propre » !

D'autre part, *La France abîmée. Essai historique sur un sentiment révolutionnaire* (DMM, 2009), livre que le Cercle Renaissance a bien voulu honorer de son *Prix Renaissance* en 2011. J'attire l'attention sur le sous-titre. Je ne dis en rien que la Révolution aurait abîmé la France : m'imaginez-vous osant avancer pareille impiété ? Accumulant comme d'habitude les citations, je suggère simplement que les contemporains, y compris la plupart des révolutionnaires, en ont eu, massivement, l'impression douloureuse, insistante. C'est même à ce point que beaucoup d'entre eux, au fil des années, laissent deviner le sentiment que tout compte fait, l'Ancien Régime, *c'était le bon temps* (et j'y consacre deux chapitres). Un dossier, encore, assez surprenant ! Ces contemporains avaient des excuses : la vérité oblige à dire que maintes

apparences objectives pouvaient alors passer pour leur donner raison. Bref, ceux qui osent tenir que la Révolution aura effectivement, et ce jusqu'à nos jours, *détérioré la France*, trouvent là matière, possiblement, à éprouver leur conviction.

Il reste qu'à votre question, la réponse est surtout positive. Philosophique et/ou scientifique, la vue sur l'homme, très spécifique et méconnue, qui était celle des écrivains du XVIII^e^, de leurs héritiers révolutionnaires, de Napoléon et son entourage, puis du temps romantique (vers lequel, enfin, je suis descendu pour évaluer le devenir de ce filon) est l'essentiel dans mon propos, et qu'il demeure sa « marque », – je reprends votre mot.

J.-B. G. : *Les titres que sous-tend cette problématique principale, pouvez-vous les rappeler, en disant, d'un mot, ce qui leur est propre ?*

X. M. : Après *Nature humaine et Révolution...*, a été publié le dossier « vendéen » plus haut évoqué, sous le titre *Sur les Droits de l'Homme et la Vendée* (DMM, 1995) ; puis, donné *L'Homme des Droits de l'Homme et sa compagne. Sur le quotient intellectuel et affectif du « bon sauvage »* (DMM, 2001). Comme le titre ne le suggère qu'à peine, j'y réserve bonne place à l'infériorisation de la femme, qui est très appuyée, dans l'esprit des Lumières ; je m'autorise à parler même, à cet égard, d' « inconsistance ontologique ». J'établis aussi l'absence de confiance des hommes des Lumières dans les capacités de la raison humaine, je devrais plutôt dire : leur défiance affichée, confirmée, cohérente. Dieu sait pourtant si l'on nous rebat les oreilles avec l'affirmation contraire !

Est venu aussi *Régénérer l'Espèce humaine. Utopie médicale et Lumières* (DMM, 2008). Idée centrale ? La réduction de l'homme à l'organique, par les Lumières, met la médecine en situation de promotion politique, et du même coup, de prétention corrélative illimitée. Parmi les corollaires ? Une biologisation du social, laquelle conduira à appréhender les insoumissions au pouvoir central en termes d'abcès, chancres et « charbons », donc à légitimer les violences répressives en termes de saignée, purge, amputation, cautérisation, ce qui aide, là aussi, aux bains de sang, et en Vendée notablement, littéralement, se vérifie à grande échelle… Le fameux idéal révolutionnaire de

« régénération » a une dimension clairement *eugénique*, perceptible en amont, en aval. Car cette lourde tendance des Lumières, à rattacher à leur scientisme inspirateur, traversera les décennies, et marque donc profondément le XIX^e^, jusqu'à certaines « jonctions » qu'il serait *incorrect* de trop expliciter… – Viendra, un peu plus tard, à partir d'un autre type de documentation, car en quelque sorte plus « anecdotique », mais fort suggestif, *S'approprier l'Homme. Un thème obsessionnel de la Révolution* (DMM, 2013).

Surtout, sourdra sous peu *Naissance du Sous-Homme au cœur des Lumières. Les races, les femmes, le peuple* (DMM, 2014). C'est là que j'ai poussé le plus loin la (ou l'essai de) démonstration. Du chapitre premier, ressort que les Lumières, loin d'avoir eu la vision universaliste de l'homme dont matin et soir on les glorifie, ne croient ni en l'existence d'une nature humaine, ni, du même coup, en l'unité du genre humain, – ça commence mal. « Tout animal est plus ou moins homme », écrit Diderot, – et c'est pernicieux, car il faut saisir : « Tout être animé est plus ou moins homme », donc tout être animé « qu'on appelle homme » (formule prisée des « philosophes ») est, au bout du compte, plus ou moins *non homme*. Une retombée spectaculaire de cette prémisse, est l'éboulement de vastes pans de la famille humaine. Mes chapitres suivants détaillent ces dégâts, fort considérables, puisque sont clairement sous-humanisés, au temps des Lumières, les populations exotiques, « l'espèce féminine » (Voltaire) et le « bas peuple » en général, dont notamment les paysans, qui constituent alors l'immense majorité. Pour étayer ces choses difficilement croyables, la documentation est surabondante, et sa cohérence laisse méditatif. Un ultime chapitre s'interroge à bon droit sur le bien-fondé de la notion d'*anti-Lumières*, dont fait grand usage une historiographie voyant sous ces mots, au XIX^e^ siècle, l'amorce de ce qui viendra « culminer » au cœur de l'Europe, durant les années 1930-1945. Or il est clair comme de l'eau de roche que les auteurs ainsi étiquetés comme par antiphrase, sont de *purs produits* des *Lumières* elles-mêmes, dont ils sont nourris et qu'ils restituent. Un homme de mérite, reconverti dans la susdite historiographie, à qui j'avais, textes à l'appui, remontré que ses prétendues « anti-Lumières » étaient une resucée de Diderot, d'Holbach, Voltaire et compagnie, m'a seulement bredouillé, sans intention comique : « Je ne savais pas que les anti-

Lumières commençaient aussi tôt », puis il s'est fait fuyant. Bref, ce *Naissance du sous-homme*, que j'ai longtemps mûri, revêt à mes yeux, dans cette randonnée, certaine importance. Veuillez m'en pardonner si j'en dis plus qu' « un mot ». J'y prends conscience, en conclusion, que l'étroite conjonction du refus des essences et du libre examen est à la base de tout. Vous pouvez admirer et juger exemplaire le libre examen façon « philosophes ». Mais s'ils en usent pour librement examiner et soupeser votre degré d'humanité, il urgera pour vous d'identifier la faille.

J.-B. G. : *Voyez-vous un lien entre cette vision destructive de l'homme et l'hostilité du temps des Lumières au catholicisme ?*

X. M. : Ce lien est très net. Il saute aux yeux que l'anthropologie des Lumières est objectivement un détricotage, si ce mot est permis, de l'anthropologie chrétienne telle qu'esquissée si limpidement par la *Genèse*, fable à leurs yeux, naturellement. Voltaire a en horreur l'idée de l'homme *image de Dieu,* laquelle active sa méchanceté. Son mépris corrélatif de la nature humaine (à la réalité de laquelle ses principes lui interdisent de croire, mais il lui faut bien, sauf à ne rien dire, qu'il s'exprime *comme si* !) est un mobile majeur dans sa mentalité (philosophie, comportement) ; il la méprise, à l'évidence, jusqu'en lui-même. Programme final ? « J'attends la mort sur mon fumier en me recommandant au néant »…

De la *Genèse*, encore : *Homme et femme il les créa… Il n'est pas bon que l'homme soit seul…* La vocation des sexes à une harmonieuse complémentarité ? La pensée des Lumières qui, je le rappelle, a propension à sous-humaniser « l'espèce femelle » (Voltaire, toujours !), présuppose le contraire de ladite vocation : entre homme et femme, *rapport de force*, avec sourde idée, côté masculin, d'un naturel droit du plus fort, qu'équilibrera (et contribue donc à légitimer !) la ruse féminine… Voilà l'annonce du match… et que le meilleur gagne !… Moyennant quoi, l'atmosphère est clairement, par exemple, à la dédramatisation du viol, dont un Voltaire en viendra même à suggérer qu'on le dépénalise : il le fera dans son dernier ouvrage sur le progrès pénal, qui jusqu'à nos jours lui vaut l'encensoir, mais où personne, supposera-t-on, – énigmatique aveuglement, – n'a jamais *lu* ce bref passage qui, je l'avoue, n'a accroché mon attention que récemment…

L'approche biblique du couple, sans doute est-ce Diderot qui la bat en brèche et la désintègre avec la pire violence : « L'homme n'est peut-être que le monstre de la femme, ou la femme le monstre de l'homme ».

Autre enseignement de la *Genèse*, à l'évidence battu en brèche par les Lumières : l'irréductibilité de l'homme à l'animal… Contre ces puérilités de la religion, l'esprit fort des Lumières appuie clairement son abaissement sévère de l'homme sur les forts prestiges, paradoxalement « émancipateurs », d'une Science en pleine sève ; émancipateurs, en réalité, d'une étroite élite auto-désignée… À l'extrême limite, c'est le « philosophe », maître du curseur, qui joue du critère (d'ailleurs élastique) de l'humanité… À ceux qui, en tout cela, songeraient à Lucifer, l'historien n'est fondé qu'à citer Voltaire, qui écrit un jour, évoquant d'un trait ses « amis » et lui : « Satan, notre père commun ». *Naissance du Sous-Homme*, *Voltaire méconnu*, traitent de ces aspects en surabondance.

Un contraste me hante, car de ce dossier, il condense beaucoup. Les messes clandestines auxquelles assistaient nos aïeux vendéens, en tant que célébrées, par une méritoire anticipation, dans la forme extraordinaire, disaient incidemment l'admirable grandeur, la dignité de l'homme : *Deus, qui humanæ substantiæ dignitatem mirabiliter condidisti, et mirabilius reformasti...* Ceux qui les traquaient pour les massacrer, au nom de la Révolution des droits de l'homme et autres valeurs de la République en vive éruption, les sous-humanisaient, les animalisaient, en bons dépositaires de l'esprit des Lumières… Dans une certaine mesure, tout est là… Et c'est le cas de citer Mirabeau, dès 1789 : « Il faut que tous les hommes [traduire : les animaux qu'on appelle hommes] soient hommes, il faut bannir ceux qui ne le sont pas [hommes !] ou qui refusent de le devenir [*sic*] ». Rappelons qu'à travers l'étymologie, éliminer, exterminer, sont dans un lien de sémantique équivalence. Et précisons qu'en l'occurrence notre orateur, spécifiquement, visait les juifs. Mais le principe est général. Ce Mirabeau n'a pas profil, personnellement, d'un sanguinaire, mais ce sont ces violences conceptuelles qui conduisent en droite ligne aux massacres.

J.-B. G. : *De votre point de vue, de toute cette affaire, que reste-t-il d'actuel ?*

X. M. : Brassant ces thématiques, nous sommes en pleine actualité. Tout d'abord, le mensonge sur les Lumières est quotidien, dans les médias, dans l'enseignement, il est une composante majeure de la toxicité mentale où, toussant, étouffant, yeux rougis, il nous faut malgré tout respirer pour survivre… Le mot mensonge est d'ailleurs excessif, en ce que, dans l'affaire, la plupart de ceux qui véhiculent le contraire de la vérité sont plutôt de bonne foi. Les vrais menteurs, à mon avis, sont en petit nombre ; tel est du moins mon sentiment ; je m'en suis expliqué dans mon *Retour sur un Itinéraire*, plus haut cité. Il reste que, chez ceux qui errent d'assez bonne foi, – ils sont légion, – beaucoup ne sont pas prédisposés à l'honnêteté – ou à l'effort mental – d'une « conversion » s'il leur advenait d'être confrontés à la vérité. On pourra regretter, particulièrement, que tel soit le cas, assez fréquemment, chez les catholiques. En matière d'anthropologie, avec ce qui s'ensuit (droits de l'homme, humanisme…), ils demeurent complexés par rapport aux Lumières : malentendu d'une envergure « copernicienne » ! En matière de travail historique, je me défie des intentions « utilitaires », et m'en défends au maximum. Et néanmoins, *mezzo voce* j'en avoue une, moteur auxiliaire de mes industries : en engageant et poursuivant cette entreprise, j'aurais voulu, quant aux Lumières et aux droits de l'homme, décomplexer résolument les catholiques (relativement au soi-disant anti-« racisme », au féminisme, etc.). J'ai essayé…

Autre élément d'actualité, d'ailleurs en prise directe avec cette intention : la vision de l'homme, organiciste, eugénisante, etc. qui sous-tend toutes les dérives bioéthiques contemporaines vient en droite ligne du scientisme des Lumières, à travers l'histoire de la pensée médicale des XIX^e^ et XX^e^ siècle, y compris dans la sphère national-socialiste. Ce thème serait à préciser, à développer, mais je ne pourrais que répéter ce qui est dit, à grand renfort de citations référencées, dans bien des pages de mes ouvrages.

Une précision. Parlant ainsi des « catholiques », je ne vise pas, cela va sans dire, la « Tradition », minoritaire et bien vivante, et avertie. Mais de ce côté, un écueil tout autre, me semble-t-il, est à signaler. Il est usuel d'y « dénoncer » que l'Homme du siècle des Lumières perd toute conscience de ses limites, s'enorgueillit, se divinise, etc.

Assez gravement c'est inexact. Comme il ressort des présentes pages, les Lumières abaissent l'homme à un degré vertigineux. Seuls s'enorgueillit et implicitement s'auto-divinise, la frange d'humanité *infinitésimale* que constituent les « philosophes » et leurs amis. Les hommes « pensants », selon Voltaire ? « la cent millième partie du genre humain tout au plus ».

J.-B. G. : *Sade, en notre temps, connaît quelque vogue dans le progressisme intellectuel. Comment se situe-t-il, comment le situez-vous, au milieu des Lumières ?*

X. M. : La tentation de voir en lui un marginal, insignifiant par ses outrances, est naturelle. Il ne faut pas y succomber. La pensée sadienne, au XVIII[e] siècle, est le cas-limite, elle a donc vertu de verre grossissant, et à cet égard elle est capitale. On peut écrire – on a écrit – que les Lumières *culminent en Sade*, qu'il constitue « le point extrême de l'esprit philosophique du XVIII[e] siècle ». L'étroite proximité de Diderot et de Sade a été notamment soulignée. Et Sade est au cœur, corrélativement, de nos fondements bioéthiques contemporains. Légitimant l'infanticide (néonatal ou prénatal, c'est indistinct) de commodité, donc d'eugénisme éventuellement, les trois arguments dont il fait état nous dépaysent peu : les droits de l'homme, la prise en compte des progrès de la science, la lutte contre l'obscurantisme religieux. Les termes, d'ailleurs, qu'utilise Voltaire relativisant occasionnellement un infanticide, sonnent clairement « sadien » : tuer le nouveau-né, n'est que « dérober une petite masse de chair aux misères de la vie ». Sur ce dossier de Sade, on pourrait aller loin et longtemps, et le parcours, jusqu'à nos jours, ne saurait éviter « les heures les plus sombres » auxquelles vous pensez. J'en ai beaucoup parlé dans mon *Homme des Droits de l'Homme et sa compagne*, déjà cité, et aussi dans *Naissance du Sous-Homme*. Je termine simplement par deux phrases : « L'espèce humaine doit être épurée dès le berceau ». Et encore : l'existence humaine, en l'état social, « n'est plus seulement un bienfait de la nature, mais un don conditionnel de l'État ». Une précision, qui est rappel : seule la première est du marquis ; la toute dernière est de Rousseau, *Contrat Social*, bréviaire de la démocratie moderne. Sur ce, soyez remercié très profondément pour l'initiative de cet entretien.

Liste des ouvrages de Xavier Martin

NDLR. Tous les titres mentionnés ci-dessous sont parus aux Éditions Dominique Martin Morin (DMM).

– *Nature humaine et Révolution française. Du Siècle des Lumières au Code Napoléon* (1994, 2002, 3[e] édition 2015) ;
– *Sur les Droits de l'Homme et la Vendée* (1995) ;
– *L'Homme des Droits de l'Homme et sa compagne (1750-1850). Sur le quotient intellectuel et affectif du « bon sauvage »* (2001) ;
– *Mythologie du Code Napoléon. Aux soubassements de la France moderne* (2003, épuisé) ;
– *Régénérer l'Espèce humaine. Utopie médicale et Lumières, 1750-1850* (2008) ;
– *La France abîmée. Essai historique sur un sentiment révolutionnaire, 1780-1820* (2009). Prix Renaissance 2011 ;
– *Retour sur un Itinéraire. Du Code Napoléon au Siècle des Lumières* (2010) ;
– *Trente Années d'Étonnement. Péripéties d'une randonnée intellectuelle* (2010) ;
– *S'approprier l'Homme. Un thème obsessionnel de la Révolution, 1760-1800* (2013) ;
– *Naissance du Sous-Homme au cœur des Lumières. Les races, les femmes, le peuple* (2014) ;
– *Voltaire méconnu. Aspects cachés de l'humanisme des Lumières, 1750-1800* (2006, 2007, 3[e] édition 2015). Édition de poche, 2015.

« Il n'y a rien de plus exaspérant que de voir beaucoup de bons livres paraître chaque jour et de savoir qu'ils n'auront jamais qu'une diffusion limitée parce que les mass-media n'en parleront jamais. Le véritable combat contrerévolutionnaire devrait être mené principalement sur ce terrain de la diffusion des livres. J'ai toujours pensé que ce seul tête à tête du lecteur et du livre est susceptible d'exercer des conversions, des reprises en main, d'éclairer ceux qui se trompent par ignorance des faits. »

(Jacques Ploncard d'Assac)

Les cadeaux de Tante Anne

La bibliothèque des petits Chouans

Mes chers enfants, je vous souhaite avec quelques jours d'avance de belles vacances d'été. Puissent-elles vous reposer et vous permettre de faire des activités en famille ou avec de bons amis pour vous détendre ! Profitez-en également pour lire davantage, car vous devez savoir que la lecture est importante. Dévorer un bon livre, n'est-ce pas un avant-goût de vacances ?

DAVIDÉE BIROT, MAÎTRESSE D'ÉCOLE SANS-DIEU

Retrouvons avec plaisir cet auteur qui nous est si cher par sa langue soignée et ses écrits exemplaires. Même si les vacances approchent, cela ne pourra pas nous faire de mal de nous plonger dans l'univers de l'école et de l'instruction…

L'héroïne est une institutrice formée sans religion ni Dieu. Ayant un père républicain, athée et anticlérical à souhait, on se demande bien ce que **René Bazin** veut nous montrer avec cette jeune femme qui n'a jamais prié. Mais, contrairement à ce que l'on pouvait imaginer, le romancier nous propose espérance et conversion. En effet, Davidée, bien qu'éduquée loin de Notre-Seigneur, s'interroge sur les grandes questions existentielles, la morale et se rend compte qu'elle ne sait en résoudre certaines. Plus grave encore : elle commence à douter de ce qu'elle transmet machinalement à ses élèves. N'y aurait-il pas un Dieu, après tout ?

C'est un livre très intéressant illustrant bien tout le mal que peut faire une éducation éloignée du Bon Dieu. Les parents, comme les futurs adultes, y devineront l'importance de l'instruction des enfants, baignée dans la foi, ainsi que les conséquences d'une négligence de leur part. Aujourd'hui, les écoles dites « sous contrat » ne sont guère différentes des « laïques »… La tâche d'éducateur est donc d'autant plus difficile de nos jours, mais aussi davantage méritoire !

Ce roman de Bazin, édité pour la première fois en 1912, est plus que jamais un livre d'actualité destiné à tous les lecteurs dès l'âge de seize ans.

(14 x 20, 310 p. Éditions Edilys, 2015. Réf. DPF: 104328).

JE CONSTRUIS MON ARMÉE DE CHEVALIERS

Je vous propose ce livre de *construction* de chevaliers. L'ouvrage contient en effet 15 planches de personnages et de montures à fabriquer soi-même. Toutes les pièces sont prédécoupées, les couleurs vives et les dessins assez soignés. À l'aide de schémas et explications en début de recueil, les garçons pourront construire leurs héros tels que Guy de Malfélon, Thomas le Hardi, Geoffroy de Hautefer, ou encore Hugues de Latour. Et nul besoin de colle, de ruban adhésif ou de ciseaux ! Tout se monte et se fixe grâce à des pliages astucieux. Je vous conseille cependant d'aider les jeunes enfants à détacher les différentes pièces et de surveiller les montages. Les composants de cette armée de chevaliers sont certes en papier assez épais, mais suffisamment fragiles pour être abîmés si on ne s'applique pas un minimum pour l'assemblage (à partir de six ans).

(Auteurs : **Pascale et Dominique Ehrhard**. 19 x 25, 16 p., Éditions Ouest-France Édilarge, 2016. Réf. : 75654).

JEAN CANADA

Voici, comme promis, mes chers enfants, le dernier tome de la trilogie *Patira*. Nous retrouvons notre cher héros qui avait dû fuir la Bretagne à cause de la Révolution qui grondait alors. Avec le marquis de Coëtquen, son fils et son beau-père, celui-ci se réfugie au Canada et fait la connaissance de Jean Canada et de sa fille, une jeune et belle Indienne orpheline qu'il a adoptée et éduquée dans la foi catholique. Croyant trouver une terre d'asile où se reposer, notre jeune garçon va, au contraire, découvrir qu'ici aussi on tente de lutter pour la liberté de son pays contre les Anglais qui ont décidé de s'attaquer aux Français. Les Anglo-Saxons sont rusés et ont réussi à s'allier à de nombreuses tribus indiennes aux mœurs sauvages et cruelles. Patira ne manquera donc pas de vivre encore de multiples et périlleuses épreuves. Grâce à Dieu et à ses nouveaux amis, il sera sauvé plusieurs fois, de justesse, de la mort.

En plus de clore les nombreuses aventures de notre jeune héros, ce dernier volet nous permet de découvrir l'environnement et les coutumes du Canada de l'époque. Les garçons en particulier seront ravis de faire connaissance avec les Peaux-Rouges. Mais les filles ne seront pas non plus en reste avec plusieurs héroïnes pleines de qualités : la foi et le courage restent omniprésents à travers ce roman. Un livre à offrir sans aucune réserve (à partir de douze ans) !

(Auteur : **Raoul de Navery**. 13 x 20, 192 p. Éd. Elor, 2004. Réf. : 65266).

ZOU

Comme les vacances sont presque arrivées et que l'été vient de s'installer, je vous propose une histoire qui vous fera voyager en Afrique.

Nous rencontrons Zou, un jeune Belge qui vient de terminer son année scolaire dans un collège jésuite. Sa mère a une grande nouvelle à lui annoncer : ils vont partir au Congo rejoindre son père qui y travaille. Et non seulement pour les vacances mais définitivement ! Le petit Zou est ravi de toutes ces aventures à venir ainsi que de retrouver son père qu'il n'a pas vu depuis longtemps. Seulement, arrivé là-bas, notre héros comprend que quelque chose ne va pas. Papa semble ne plus avoir la foi… Et alors que tout devait bien se passer pour la carrière professionnelle du père de Zou, celui-ci doit soudain changer de poste et partir dans un village de brousse où de nombreux dangers sont à prévoir pour des Européens. Mais, heureusement, Zou fera la connaissance de nouveaux compagnons sur qui compter !

Un roman du **père Albert Hublet** qui, comme toujours, ravira les garçons, mais aussi les filles tout en proposant un héros très pieux qui ne pourra que donner un bon exemple à nos enfants. Dans un style plaisant, avec un brin d'humour mais aussi quelques passages très touchants, ce livre sera un allié idéal pour des vacances réussies (à partir de onze ans) !

(15 x 20, 208 p. Éd. Saint Rombaut, 2015. Réf. DPF : 101142).

Le grand livre de la Marine
Histoire de la marine française des origines à nos jours

par Emmanuel Boulard et Alain Popieul

(*Co-édition Michel Lafon / Musée national de la Marine*, 2015)

Grand, ce livre l'est à plus d'un compte. Par son format généreux (253 pages en 34,7 x 27 cm), la période couverte (des galères romaines à la frégate multifonctions FREMM ou aux sous-marins Barracuda), mais surtout par une iconographie très complète et un texte remarquable accompagnant les illustrations et photographies. Pour le premier point, les historiens de la marine bénéficient de l'apport inestimable de l'art : les musées – celui de la Marine, à Paris, possède des trésors – exposent des tableaux datant au moins du XVI^{e} siècle jusqu'au XX^{e} siècle, qui contribuent beaucoup à l'émerveillement et à l'information du spectateur. On doit aussi noter l'apport des maquettes méticuleuses de voiliers, destinées parfois à la formation des charpentiers ou plus souvent offertes comme ex-voto dans les églises. Quant aux textes, dus pour l'essentiel à Emmanuel Boulard et Alain Popieul, ils remplissent fort bien leur raison d'être, soit décrire ce qui caractérise cette arme qui, pour dominer les éléments, devint savante et joua un grand rôle dans notre histoire. Je possède plusieurs histoires de la marine, c'est la première à présenter une illustration aussi soignée, aussi complète. L'évolution des nefs, des caraques, galions, vaisseaux… pour les matures, les gréements, pour l'armement… puis la vapeur, le nucléaire, etc., les principes de base des armements, tout est expliqué clairement au lecteur. Et cela chronologiquement, avec l'étude de la question essentielle : celle des décisions, des objectifs politiques donc stratégiques. Quels furent les choix et les financements des rois puis des gouvernements républicains pour la marine française ? Il nous est expliqué que la création de notre flotte a longtemps été négligée. Pour simplifier, disons que Richelieu montra la nécessité d'une marine (pour le commerce, l'installation au Canada et ailleurs, pour l'évangélisation), puis l'organisation rationnelle, méthodique, administrative, technique fut conçue et menée à bien par Colbert avec l'appui de Louis XIV. Les côtes et

les ports furent défendus par l'admirable Vauban [1]. Mais, comme souvent dans notre histoire, cette saine vision stratégique et économique connut des hauts et bien des bas. Après de grosses défaites, Louis XV confia à ses ministres de la Marine (les Choiseul), la construction des vaisseaux magnifiques, manœuvrants, solides. Louis XVI se passionna encore plus pour la marine. Faut-il rappeler qu'avec la Révolution, ce fut le désastre complet. La marine connut les mutineries, les comités de marins, le départ de milliers d'officiers et de sous-officiers irremplaçables, la ruine des arsenaux, les défaites [2]. Napoléon considérait cette arme surtout comme un moyen de transport et de stratégie contre les Anglais. En revanche, son neveu Napoléon III comprit que pour tenir sa place dans les grandes nations, pour appuyer le développement des colonies, la France devait avoir une marine moderne, etc. Les coques, les blindages, les canons, les torpilles, les mines… les inventions de la révolution industrielle modifièrent les déplacements et les combats. Et il faut reconnaître que la III^{e} République poursuivit l'effort en dotant la France d'une des premières flottes de l'époque, jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

De nos jours, les rivalités ont entraîné sur la planète des conflits de toutes natures. Ce qui nécessite une marine moderne bien équipée. Pas une marine au rabais. Elle doit remplir des missions variées, stratégiques, avec une part essentielle dans la dissuasion ; pour les ressources énergétiques, les métaux rares ; pour maintenir les contacts avec l'Outre-mer. Rappelons que la France possède le deuxième domaine maritime mondial avec onze millions de kilomètres carrés de mers et d'océans. Elle protège les DOM-TOM, porte secours et assistance dans les tornades ou tremblements de terre, participe aux OPEX contre la piraterie, contre les narcotrafiquants, les terroristes, participe au maintien de l'ordre, à la lutte contre la pollution, à la surveillance de l'immigration…

Henri SERVIEN

1 – Emmanuel Boulard a fait une thèse sur une partie de cette question : *La Défense des côtes. Une histoire interarmées (1815-1973)*.

2 – Il est curieux que les auteurs aient repris (p. 84) la propagande jacobine à propos du combat et de la fin du « Vengeur » dont Barère fit un récit grandiloquent sans rapport avec la réalité. Il suffit de lire le rapport écrit plus tard par le commandant Renaudin, cosigné par les officiers et membres de l'équipage prisonniers en Angleterre. Il est sobre, il dit la vérité qui est honorable pour les Français. Sans ajouter les envolées ridicules du Montagnard.

BULLETIN D'ABONNEMENT
et de commande des numéros
ou en ligne www.chire.fr

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Courriel .....

• **Abonnements :**

Normal un an ..... **30 €** Etranger ..... **36 €** D'Honneur ..... **39 €**
De Soutien ..... **45 €** Bienfaiteur ..... **55 €**

• **Le numéro** ..... **3,50 €**

Pour commande en quantité de ce numéro :
3 exemplaires ..... **8,40 €** 5 ex..... **12,20 €** 10 ex..... **17,50 €**
(Nous pouvons faire l'expédition aux adresses que vous nous communiquerez)

• **Le Chouan d'honneur** ..... **30 €**
(Conférences des Journées chouannes 2010)

Total

A retourner à **Lecture et Tradition** – B.P. 70001 - 86190 Chiré-en-Montreuil
Téléphone 05 49 51 83 04 – Télécopie 09 82 63 52 94 – contact@chire.fr

Règlements au nom de DPF VAD - SIRET 530 000 264 00016
IBAN : FR7630047142110002003850107 - BIC : CMCIFRPP

Lecture et Tradition, fondée par Jean Auguy, a publié une première série du n° 1 (juin 1966) au n° 396 (février 2010).
Le Chouan d'honneur a remplacé les numéros qui auraient dû paraître entre mars 2010 et avril 2011.

De nombreux numéros sont encore disponibles. Vous recevrez la liste sur simple demande accompagnée de quelques timbres.

Directeur de la publication : François-Xavier d'HAUTEFEUILLE
Édité par la Sarl DPF VAD

Rédacteurs :
J. SEGUIN, J.-B. GEFFROY, C. LAGRAVE, H. SERVIEN,
G. BEDEL, G. de GREPIAC, J. COLANGE, P.-A. MAUR
J. VILLEMONAIS, M. SAVIGNY, M. de LACVIVIER, L. GRAVÈTHE
Hommage aux rédacteurs décédés :
J. MEUNIER, J-P ROUDEAU,
D. RAFFARD de BRIENNE, A. FIGUERAS

Commission paritaire : 0717 K 86007
Tirage : 2000 exemplaires
Imprimé par nos soins
Dépôt légal à parution

SOMMAIRE

- Éditorial (par Jérôme Seguin) ..... Couverture 2
- Xavier Martin ou l'histoire à l'endroit. De l'humanité des Lumières à l'humanité des ténèbres (par Jean-Baptiste Geffroy) 1
  - Historien et juriste 1
  - À la recherche de l'homme des Lumières 2
  - De l'homme au sous-homme 3
  - Haro sur le chaînon manquant 4
  - Un nain politique 5
  - La modernité anticipée : racisme et eugénisme 6
  - L'ombre de Sade 6
  - Une consécration à Strasbourg 7
  - Un antichristianisme « constitutif » 9
  - La France abîmée 9
- Entretien avec Xavier Martin (propos recueillis par J.-B. Geffroy) 11
- Les cadeaux de Tante Anne (la bibliothèque des petits Chouans) 28
  Davidée Birot, maîtresse d'école sans-Dieu (de René Bazin) – *Je construis mon armée de chevaliers* (de Pascale et Dominique Ehrhard) – *Jean Canada* (*Patira*, tome 3, de Raoul de Navery) – *Zou* (du père Albert Hublet).
- *Le grand livre de la Marine. Histoire de la marine française des origines à nos jours*, d'Emmanuel Boulard et Alain Popieul (par Henri Servien) 30

AU CŒUR MÊME DE LA CHAMPAGNE VITICOLE

CHAMPAGNE GASTON REVOLTE

(prénom de rigueur)

20, rue Gambetta, **51160 AVENAY VAL D'OR** **Tél. 03 26 52 31 46**

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE – CONSOMMEZ AVEC MODERATION

www.lecture-et-tradition.info

3,50 €

0 000000 913638